

Sujet : [INTERNET] enquête publique zone de Bramard

De : eric.geindre@free.fr

Date : 19/05/2022 14:21

Pour : pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr

Mr Geindre Eric
43140St Didier en Velay
Le Gd Roure

Bonjour,

Je vous informe que je suis opposé à la réalisation de la zone de Bramard.

Nous sommes en 2022 en alerte canicule le 14 mai.

Araser 12 hectares de forêt ancienne posée sur des tourbières n'a pas de sens. Monde d'avant ou monde d'après?

Les accès routiers posent problème, les transports Rousson de st Just Malmont ne passent pas par Ste Sigolène, mais par la D500 : St Didier-la Séauve ou par Firminy (Fayol) 2 points noirs. Les camions de la zone feront pareil.

les accès ne sont pas pratique et vont augmenter la circulation, non seulement des camions mais des véhicules légers des ouvriers qui viendront à n'en pas douter de l'Ondaine (plein emploi sur le plateau).

Cette zone humide est le lieu ou prend la source du Sambalou (extrait le Progrès : La phase 2 du Sambalou se poursuivra le long de la rivière, en modifiant le lit de celle-ci, et sur le chemin piétonnier. Le touriste pourra trouver des jeux pour enfants, aires de pique-nique et autres animations ludiques afin d'expliquer la faune et la flore que l'on trouve sur le parcours.)

la zone seras situé à 800m du parc, y aura-t-il encore de l'eau? et de quelle qualité? La nature Brut n'a-t-elle plus aucun avenir?

Le dossier est mal ficelé, des incohérences, retoqué plusieurs fois.

Pour des raison logistiques, écologiques, pratiques, morales je suis contre.

Geindre Eric